



Mairie de Nant

Place du Claux
12230 NANT

COMMUNE DE NANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

7. Finances Locales / 7.1 décisions budgétaires

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 20 février 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

Date de convocation : 07/02/2024

Date d'affichage : 07/02/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt février, à 18h, le Conseil municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Richard FIOL, maire.

Etaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Sabine THOMAS, Yvan BOUAT, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Claude AROCAS, Christian JULIAN, Magali COULET.

Etaient Représentés : Virginie GOVIGNON représentée par Paulette FOURNIER, Jean-François GALLIARD représenté par Jean-Pierre CHARALAMBOS.

Etaient Absents : Lionel CAYRON, Vanessa AUBELEAU.

Délibération n° 2024-17

Objet : vote du compte financier unique du budget 45000 budget principal 2023

Sous la présidence de M. Alain DELMAS adjoint délégué à la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte financier unique du budget principal 2023 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses 1 191 734.91 €

Recettes 1 729 310.58 €

Solde d'exécution : 537 575.67 €

Investissement

Dépenses 458 737.44 €

Recettes 654 617.37 €

Solde d'exécution : 195 879.93 €

Hors de la présence de M. Richard FIOL Maire, le conseil municipal approuve à la majorité des présents le compte financier unique du budget principal 2023.

2 – Absentions : Magali COULET et Christian JULIAN

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 20 février 2024

Le Maire,
Richard FIOL



Le secrétaire de séance,
Alain DELMAS